

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 6 (1861)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** Nouvelles et chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**E. Secrétaires d'état-major.**

Sont nommés :

*Rilliet*, Guillaume-Théodore, à Genève.  
*Dietsch*, Oscar, de Schaffhouse.  
*Nicati*, Adrien, d'Aubonne.  
*Sidler*, Jean-Joseph, de Kleinwangen (Lucerne).

Ce même jour, le Conseil fédéral a fait rentrer MM. les colonels fédéraux *Borel* de Genève et *Wehrli* à Thoune, de l'état-major général dans l'état-major d'artillerie.

---

**NOUVELLES ET CHRONIQUE.**

Une feuille de la Suisse allemande donne quelques renseignements sur les manœuvres qui seront exécutées pendant le prochain rassemblement de troupes, du 12 au 24 août. Il s'agira de l'attaque et de la défense de toute la ligne de la Reuss, à partir de Fluelen et Seedorf, jusqu'à l'hospice du St-Gothard, et de là jusqu'à Airolo. Les sapeurs, l'artillerie, une partie des carabiniers et la plus grande partie de l'infanterie, se rassembleront à Lucerne, où ils s'embarqueront pour Fluelen ; un détachement passera par Nidwald, Engelberg et la Surenenalp pour déboucher à Attinghausen, tandis qu'un autre détachement passant par Emmetten, Seelisberg et Isenthal ou Bauen, débouchera à Seedorf ; enfin un troisième détachement, venant de Glaris, par l'Urnerboden et le Schächenthal, ira déboucher à Altorf.

Les troupes se rassembleront une seconde fois à Altorf et commenceront là les opérations en remontant la vallée de la Reuss et en utilisant les excellentes positions avec ravins naturels qui s'y trouvent, les bois, les défilés, les ponts. On exécutera l'attaque et la défense du passage de la Reuss au pont du Diable et à l'Urnerloch. C'est là qu'en 1799, dans la célèbre retraite de Lecourbe, tandis que la brigade Loison qu'il commandait opérait sa retraite sur Altorf, deux compagnies d'infanterie française réussirent à arrêter les Russes qui venaient du nord de l'Italie. A la fin, ne pouvant forcer le passage, les Russes furent obligés de descendre le long des rochers escarpés qui encaissent le lit de la Reuss, de traverser à gué cette rivière et de gravir les rochers de l'autre bord, ce qui força les Français à se retirer pour ne pas être coupés.

Revenons aux opérations de notre rassemblement de troupes ; de forts détachements venant de Berne par le Grimsel et le Susten, et du Valais par la Furka, se dirigeront sur Wasen et Useren. Le samedi et le dimanche, on s'arrêtera à Urseren, le service divin se célébrera sur la plaine d'Andermatt. Le lundi on commencera les opérations dans les montagnes, et l'on poussera jusque dans le Tessin, où les troupes seront licenciées pour rentrer dans leurs foyers par le chemin le plus court en utilisant le passage de Nufenen et celui d'Obergstelen.

Le commissariat des guerres a été prévenu afin qu'il prenne ses mesures pour l'approvisionnement des troupes, vu que dans les contrées montagneuses le bois et la paille doivent être amenés de loin. En outre, il paraît que pour cette fois on

a l'intention de laisser en arrière les bagages d'officiers, comme ne servant qu'à gêner la marche.

**Vaud.** — Dans sa séance du 30 janvier 1861, le Conseil d'Etat a nommé M. *Eternod*, Henri, à La Sarraz, lieutenant quartier-maître du bataillon de réserve du 7<sup>e</sup> arrondissement. — Le 1<sup>er</sup> février, M. *Ruel*, Jean, à Lutry, capitaine de la compagnie de train de parc n<sup>o</sup> 1, arrondissements n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 7. — Le 6, MM. *Rochat*, Isaac-Moïse, à l'Abbaye, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de droite n<sup>o</sup> 1 de réserve du 5<sup>e</sup> arrondissement; — *Favre*, Jean-Louis, à Etoy, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 d'élite du 7<sup>e</sup> arrondissement, — et *Bersier*, Edouard, à Villarzel, lieutenant de chasseurs de gauche n<sup>o</sup> 2 de réserve du 8<sup>e</sup> arrondissement. — Le 8, M. *Fontannaz*, Henri-Isaac, à Lausanne, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 de réserve du 3<sup>e</sup> arrondissement. — Le 9, M. *Bidaux*, Charles, à Cully, major du bataillon de réserve du 3<sup>e</sup> arrondissement. Le 13, MM. *Martin*, Jean-David, à Froideville, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 4 d'élite du 5<sup>e</sup> arrondissement, — *Veillard*, Alfred, à Aigle, lieutenant dans la batterie attelée n<sup>o</sup> 4 du 5<sup>e</sup> arrondissement, — *Guignard*, Louis-Frédéric, au Lieu, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 de réserve du 5<sup>e</sup> arrondissement, — *Corthésy*, Jules-François, à Brenles, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 2 d'élite du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Perrin*, Isaac, à Payerne, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 d'élite du 8<sup>e</sup> arrondissement, — et *Rossat*, Aug., à Granges, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 2 d'élite du 8<sup>e</sup> arrondissement. — Le 14, MM. *Franel*, Jean-Marc, à Vevey, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche n<sup>o</sup> 1 de réserve du 1<sup>er</sup> arrondissement, — *Bovay*, Denis, à Treycovagnes, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 6<sup>e</sup> arrondissement, — et *Oyon*, G.-Alex., à Bex, capitaine de carabiniers n<sup>o</sup> 1 d'élite dans le 1<sup>er</sup> arrondissement. — Le 23, MM. *Malherbes*, David, à Chavornay, lieutenant de chasseurs de gauche n<sup>o</sup> 1 de réserve du 6<sup>e</sup> arrondissement, — et *Magnin*, John, à Montricher, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs n<sup>o</sup> 113 du 7<sup>e</sup> arrondissement. — Le 1<sup>er</sup> mars, MM. *Constancon*, Charles, à Yverdon, capitaine de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 d'élite du 6<sup>e</sup> arrondissement, — *Perrin*, Isaac, à Payerne, lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Moginier*, Jules, à Vevey, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de droite n<sup>o</sup> 2 de réserve du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Bourgeois*, Charles-Alfred, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche n<sup>o</sup> 2 de réserve du 8<sup>e</sup> arrondissement, — et *Clavel*, Jean-François, à Oulens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs n<sup>o</sup> 113 du 5<sup>e</sup> arrondissement. — Le 8, MM. *Soutter*, Henri, à Morges, major du bataillon de réserve du 7<sup>e</sup> arrondissement. — *Ducret*, Jules, à Charnex, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant dans la batterie attelée n<sup>o</sup> 3, arrondissement n<sup>os</sup> 4 et 7, — *Golay*, Paul-Henri, au Chenit, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 5 d'élite du 5<sup>e</sup> arrondissement, — *Chessex*, Auguste, à Montreux, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de carabiniers n<sup>o</sup> 1 d'élite du 1<sup>er</sup> arrondissement, — et *Chevalley*, Victor, à Treytorrens près Cully, lieutenant de carabiniers n<sup>o</sup> 1 d'élite. — Le 12, MM. *Fornallaz*, Alphonse, à Avenches, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Hoffer*, Louis-Benjamin, à Donatyre, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 d'élite du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Rossy*, Henri, à Lachaux, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 4 de réserve du 7<sup>e</sup> arrondissement, — *De Guimps*, Louis-Gustave, à Yverdon, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 d'élite du 6<sup>e</sup> arrondissement, — et *Sorbière*, Marc-Louis, à Lausanne, major du bataillon de réserve du 3<sup>e</sup> arrondissement. — Le 18, M. *Curchod*, Sigismond, à Giez, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de carabiniers n<sup>o</sup> 4 d'élite du 4<sup>e</sup> arrondissement. — Le 22, MM. *Avocat*, Marc, à Echallens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 2 d'élite du 5<sup>e</sup> arrondissement, — *Bourgeois*, Pierre-François, à Courtilles, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 2 d'élite du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Jaquiéry*, Eugène, à Démoret, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 2 de réserve du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Savary*, Charles, à Payerne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 de réserve du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Favre*, Alphonse, à Lucens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon d'élite du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Husson*, Henri-Louis, à Payerne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche n<sup>o</sup> 1 de réserve du 8<sup>e</sup> arrondissement, — *Morin*, Marc, à Lausanne, major du bataillon de réserve du 3<sup>e</sup> arrondissement, — et *Mayor*, Samuel, à Mollens, major du bataillon de réserve du 7<sup>e</sup> arrondissement.